



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 20 octobre 2016

Dossier de presse

Visite officielle en Martinique
de Ericka BAREIGTS, ministre des Outre-mer
les 21 et 22 octobre 2016



Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Caroline ADAMI 06-96-31-28-03 –
caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr

L'État en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Préfet de la martinique*

Ericka Bareigts, ministre des Outre-mer, est en visite en Martinique, vendredi 21 octobre et samedi 22 octobre 2016.

Pour son premier déplacement dans les Antilles, la ministre privilégiera les échanges, sur le terrain, avec les acteurs locaux et les élus. Dix jours après le vote en première lecture du projet de loi « Égalité réelle Outre-mer », elle souhaite soutenir des initiatives qui s'inscrivent dans ce nouveau modèle de développement social et économique. Adaptées aux situations locales, celles-ci favorisent l'emploi et renforcent le lien social, dans des domaines comme l'innovation, l'économie sociale et solidaire, le numérique, la production locale...

Elle reviendra sur les actions de l'État face aux risques naturels. En Martinique, elle rencontrera les agriculteurs, durement touchés par le passage de la tempête Matthew, en particulier dans le secteur de la banane.

La ministre constatera, sur le terrain, les résultats de la mobilisation du gouvernement en matière de logement social, de résorption de l'habitat indigne et de politique de la ville.

Elle rendra hommage aux initiatives menées pour une meilleure visibilité de l'histoire des luttes pour les libertés. Elle se rendra notamment dans la ville natale d'Aimé Césaire, Basse-Pointe.

=> Echanges avec la presse

Vendredi 21 octobre 2016 à 16h50 – Entreprise COMPLAY, 52 rue Ernest Deproge, FDF

Samedi 22 octobre 2016 à 17h – Mairie du François

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Caroline ADAMI 06-96-31-28-03 –
caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr

L'État en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Préfet de la Martinique*

Vendredi 21 octobre 2016

15h10 - Aménagement / Logement - Inauguration opération CAKO DOU - FDF

Le Ministère de l'Outre-Mer intervient de façon majeure dans la production de logements dans les départements et territoires d'Outre-Mer.

La signature du Plan Logement Martinique, déclinaison locale du PLOM marque les orientations et la politique que souhaite mener le gouvernement sur le territoire.

Au travers de la ligne budgétaire unique (LBU), ce sont plus de 40 M€ qui ont été attribués à la Martinique pour mener cette politique en faveur du logement pour l'année 2016. Plus de 1 000 logements neufs seront financés par la LBU en 2016.

Qu'est ce que la ligne budgétaire unique (LBU) ?

La ligne budgétaire unique (LBU) est une des lignes budgétaires (action N°1 : logement) du budget opérationnel de programme (BOP) N°123 géré par le ministère des Outre-mer.

Créée en 1978, elle est gérée par la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL).

Des autorisations d'engagement et des crédits de paiement sont délégués chaque année afin de mener à bien la politique du logement en Martinique.

La RHI (résorption de l'habitat insalubre) de Ravine Bouillé

Situé à l'Est du centre-ville de Fort-de-France, le quartier Ravine Bouillé, s'étend sur 5,6ha et compte 180 ménages et environ 400 habitants. Il se caractérise par une grande vétusté des constructions, de la voirie et des réseaux.

Les objectifs de cette opération étaient de :

- résorber l'habitat insalubre ;
- construire des logements sociaux de différents types et des LES pour le relogement des ménages issus de constructions insalubres et pour accueillir de nouveaux habitants ;
- restructurer le tissu urbain par une action sur les voiries internes et le désenclaver par rapport au centre-ville ;
- revitaliser le tissu économique par une reprise des équipements ;
- créer du lien social par l'implantation d'équipements de proximité ;
- réaliser des réseaux : eau potable, assainissement, téléphone ;
- répondre au Plan de prévention des risques.

L'opération « CAKO DOU » s'inscrit dans le cadre d'un programme de relogement d'habitants provenant de 2 opérations de RHI menées sur le territoire de la commune de Fort-de-France, associée à la construction de logements sociaux menée par la Société Immobilière de Martinique (SIMAR). Elle comporte la construction de 46 logements locatifs très sociaux (LLTS) sur la commune de Fort-de-France à Ravine Bouillé, route des religieuses dans le périmètre de la RHI de Ravine Bouillé. Bailleur social : Société Immobilière de Martinique (SIMAR). 11 familles provenant de la RHI Ravine Bouillé et 15 de la RHI Bon Air seront relogées dans ce programme, les 20 autres logements seront affectés selon les règles de droit commun.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

Caroline ADAMI 06-96-31-28-03 –

caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr

L'État en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*

PROJET DE LOI ÉGALITÉ RÉELLE OUTRE - MER

Les questions de mobilité se posent de façon essentielle pour les Ultramarins, particulièrement dans les parcours de formation. Le projet de loi intègre plusieurs dimensions nouvelles : une mobilité retour, qui permet d'assurer le dynamisme économique des territoires et des dispositifs tournés vers une plus large intégration régionale.

Le retour des talents - Au service du dynamisme des territoires

Les Ultramarins partis en étude, en formation ou en stage pourront être aidés pour le retour dans leur collectivité d'origine jusqu'à 5 ans après la fin de leur formation en mobilité. Plus de 15 000 jeunes ultramarins partent tous les ans se former en métropole et acquérir une première expérience professionnelle et plus de la moitié sont toujours dans l'hexagone 6 mois après la fin de leur formation.

Un dispositif de formation en mobilité avec garantie d'emploi au retour sera expérimenté. Les Ultramarins pourront partir pour une formation qualifiante en prévoyant avant le départ les conditions d'emploi à l'issue de la formation. Dans un territoire comme la Martinique, confronté à un vieillissement de sa population cette aide au retour des talents permettra de revivifier le tissu économique.

Le « Passeport pour la mobilité en stage professionnel » permet de financer les titres de transport nécessaires pour un stage prévu par une formation hors du territoire ou quand le tissu économique local n'offre pas le stage recherché.

En matière de coopération régionale, avec la réallocation du fonds dit FEBECS, les échanges scolaires et étudiants organisés dans l'environnement régional des établissements seront soutenus. La mobilité des jeunes sera ainsi ouverte à leur environnement régional.

Pour faciliter la professionnalisation et favoriser l'emploi des jeunes, la prise en charge des dépenses de tutorat des jeunes en entreprise va être expérimentée pour 18 mois, avec une attention particulière portée aux bénéficiaires de contrats aidés.

La ministre des Outre-mer échangera avec des Martiniquais revenus s'installer en Martinique.

- Alexandre VENTADOUR, Président de COMPLAY (Conseil dans le domaine du numérique – institut de formation – édition de logiciels), ancien directeur de clientèle de Facebook
- Manuel MONDESIR : Directeur de Gowizyou Americas (Conseil aux entreprises pour la mise en place de solutions GOOGLE).
- Kelli MANADOU, Présidente de l'entreprise E-SIMS (Conseil et édition de logiciels dans le domaine du stockage de l'énergie). Ancienne agent du Commissariat à l'Energie Atomique,
- Yoane PAVADE : Directeur de PARALLEL 14 (École supérieure de formation spécialisée dans les domaines innovants du cinéma d'animation 3D, des effets spéciaux numériques et du jeu vidéo), ancien graphiste digital au sein du studio Bus company.
- Frantz EBADERE, gérant de quatre entreprises : ARJUN (accompagnement à la création d'entreprises), Green Technologies (solutions innovantes en matière de transition énergétique), KARIBTEL (services à base d'objets connectés) et SOURAYA (déploiement de solutions photovoltaïques).

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Caroline ADAMI 06-96-31-28-03 –
caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr

L'État en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*

17h00 - Mise en œuvre du guichet unique de l'entreprise – CCIM, FDF

La mise en place du « Guichet unique entreprise et alternance » relève d'une démarche partenariale associant les services de l'Etat, les organisations patronales, les chambres consulaires et les opérateurs du service public de l'emploi.

Pour intensifier les effets du PACTE (et notamment ceux du CICE et de l'aide à l'embauche PME) en termes de création d'emplois et de consolidation du tissu économique, les partenaires ont souhaité que soit mis en place un « service unique d'accès aux aides à l'embauche » pour améliorer les services rendus aux entreprises.

Cette démarche s'inscrit également dans le cadre de la politique de simplification administrative du Gouvernement.

La CCIM sera chargée de la gestion et l'animation de ce guichet unique. Il sera implanté dans les quatre antennes de la CCI (Fort de France - Saint Pierre - La Trinité - Le Marin) pour un meilleur maillage du territoire et une proximité réelle avec les chefs d'entreprise.

Le GUEA apporte toutes les informations relatives à l'accompagnement des entreprises pour favoriser leurs recrutements :

- information sur les aides à l'embauche, les contrats aidés, les contrats en alternance
- information sur les dispositifs d'exonérations sociales et fiscales et le CICE
- information sur les procédures et formalités à accomplir pour l'accès aux différentes aides

18h00 - Politique de la ville, rencontre avec les conseils-citoyens des quartiers prioritaires de Fort-de-France – Mairie, FDF

Les conseils-citoyens

Les conseils-citoyens ont été créés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 qui prévoit la constitution, pour chaque quartier prioritaire, d'une instance composée de deux collèges. Le premier est formé par des habitants désignés par tirage au sort et obéit au principe de parité. Le second est constitué d'associations et d'acteurs économiques du quartier identifiés à la suite d'un appel à candidature.

Les conseils foyaux

Les conseils foyaux sont des instances mixtes composées de citoyens (volontariat), d'élus, de représentants associatifs et de commerçants. Ces conseils seront à terme implantés sur 13 grands territoires. A ce jour, 7 conseils foyaux sont en cours de création : Floréal ; centre-ville ; Ste Thérèse ; Terres-Sainville ; Trénelles-citron ; Montgérald-Moutte ; Rive droite – Pointe des nègres. Ils seront officialisés le 21 octobre à l'occasion de la visite de la Ministre des Outre-mer.

Les conseils foyaux fonctionnent sur le modèle des conseils de quartier. Répondant à un règlement intérieur adopté par le Conseil municipal, le conseil foyal peut mettre en place des forums, des groupes de travail et des commissions thématiques en fonction des besoins du territoire. Il peut faire porter des actions par des associations de quartier, demander des interventions de la mairie ou d'autres institutions et réaliser des actions citoyennes. Certaines propositions du Conseil foyal sont examinées en conseil municipal pour validation.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Caroline ADAMI 06-96-31-28-03 –
caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*

Samedi 22 octobre 2016

8h15 - Sport – Stade municipal, Sainte-Marie

La reconstruction du stade Louis Xercès de Sainte-Marie.

Ce projet s'inscrit dans la remise en état des différents équipements sportifs du nord de la Martinique. Cet outil participera à l'amélioration de l'offre sportive sur le nord de la Martinique, avec son espace « bien être », et sa grande salle de remise de médailles/réception qui permettra d'accueillir des manifestations d'envergure.

Cette reconstruction respecte la protection de l'environnement :

- fonctionnement des sanitaires, nettoyage courant et arrosage de la pelouse et des espaces verts seront garantis par la récupération de l'eau pluviale
- les panneaux solaires de la toiture permettront l'éclairage des parties communes
- le choix de lampes type LED est retenu pour l'éclairage du stade

Elle permettra également l'accessibilité à toute personne à mobilité réduite.

Le FEI (fonds d'investissement exceptionnel) obtenu en 2016 est de 1,6M€. Le CNDS obtenu est de 700K€. A noter, la participation financière de 100K€ de la fédération française de football.

Qu'est-ce que le FEI (fonds d'investissement exceptionnel) ? Programme d'investissement public en matière d'équipements structurants

L'isolement, l'éloignement et les contraintes géographiques propres aux territoires ultramarins ainsi que leur croissance démographique forte, en particulier en Guyane et à Mayotte, sont à l'origine d'importants besoins en équipements publics qui peinent à être satisfaits.

Le fonds exceptionnel d'investissement (FEI) vise à répondre à cette situation en apportant une aide financière de l'État aux personnes publiques qui réalisent, dans les départements d'outre-mer, dans les collectivités d'outre-mer relevant de l'article 74 de la Constitution ou en Nouvelle-Calédonie, des investissements portant sur des équipements publics collectifs, lorsque ces investissements participent de façon déterminante au développement économique, social, environnemental et énergétique local.

En 2012, le fonds a été abondé à hauteur de 50 millions d'euros, puis de 40 à 50 millions d'euros les années suivantes.

Le FEI apparaît comme un instrument utile, qui a permis de soutenir de nombreux investissements portés par les collectivités territoriales ultramarines dans des domaines structurants tels que l'adduction et l'assainissement de l'eau, l'éducation ou encore le développement économique.

10h00 - projets de la ville de Basse-Pointe

Présentation par Madame CASIMIRIUS, maire de Basse-Pointe, de son projet de création d'un espace muséal à la mémoire d'Aimé Césaire sur son lieu de naissance, du site de l'embarcadère « Pwent Sonn » (projet soutenu par le FEI 2016) et du projet de l'église de Basse-Pointe (sollicitation du FEI pour 2017).

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

Caroline ADAMI 06-96-31-28-03 –

caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr

L'État en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Préfet de la Martinique*

11h05 - Lancement des travaux d'extension de l'entreprise Chanflor – SOMES, Morne-Rouge

Crée en 1976 la société SOMES (société martiniquaise des eaux de sources) exploite la source du « Mont Béni » au lieudit Champflore sur la commune du Morne Rouge pour produire de l'eau de source en bouteille sous la marque Chanflor. Elle exploite également une seconde source pour commercialiser une autre eau sous le nom de Lafort. Dans sa logique de diversification, l'entreprise produit également des sodas, de l'eau pétillante, et a racheté une entreprise de biscuits apéritifs. L'entreprise approvisionne tous les commerces de l'île en eau en bouteille mais également exporte 25% de sa production sur le marché caribéen et américain. Elle emploie à ce jour 48 salariés et devrait avec son extension embaucher 3 salariés de plus.

L'extension de l'usine de Chanflor permettra d'installer une nouvelle chaîne de production innovante et plus écologique car elle intégrera des bouteilles plus fines, plus légères et donc moins consommatrices de matières plastiques.

(Voir le dossier de presse remis par l'entreprise SOMES).

12h20 - Economie sociale et solidaire – CRESS, FDF (quartier Bellevue)

Ericka Bareigts, ministre des Outre-mer, a tenu à saluer la mobilisation des porteurs de projets martiniquais autour de l'appel à projets sur l'Economie Sociale et Solidaire lancé par la ministre des Outre-mer en avril dernier. 14 projets martiniquais ont été retenus.

Cet appel à projet avait pour ambition de faire émerger des projets de l'Économie Sociale et Solidaire dans huit secteurs : l'auto-construction, la santé, la mobilité durable, le numérique, l'économie circulaire, l'environnement, le tourisme alternatif et les circuits courts de l'agro-alimentaire.

A travers un échange avec les 14 lauréats martiniquais, Ericka Bareigts souhaite féliciter ces porteurs de projets pour leur dynamisme et leur détermination, l'Économie Sociale et Solidaire constituant un atout de poids pour les Outre-mer, qui représente 51 000 emplois et plus de 4 000 employeurs.

Les Lauréats martiniquais

- Access'île : réalisation d'un guide touristique accessibilité (handicap) et document vidéo circuit visite
- Action sida Martinique : Prévenir le décrochage aux soins des personnes vivant avec le Vih en Martinique
- AMAF (association martiniquaise aidants familiaux) : Un réseau de proximité au service de l'aidant naturel
- AMPG association martiniquaise Paul Gauguin : Application mobile géo-localisée sur les pas de Paul Gauguin en Martinique / étude technique de faisabilité
- CCPYPM : Jardin urbain expérimental pour faire germer l'envie d'apprendre ensemble : jardin partagé de quartier géographie prioritaire
- Ecomobil : Repair café : atelier solidaire favorisant l'autoréparation et réalisation d'objets

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

Caroline ADAMI 06-96-31-28-03 –

caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr

L'État en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*

- GIDOS (Groupement d'opérateurs sociaux logements) : Création d'un guichet unique dédié au logement individuel social/étude de faisabilité
- Innovation logement Outre-mer / ILOM : Création d'un cluster logement social GEIQ
- La maison de Zachee : Atoumo éco-quartier
- Les ailes des anges Lada : Balluchonnage, la bulle d'air nocturne pour l'aidant (Transport à la demande / Professionnalisation du suppléant de l'aidant)
- Mana marche agricole nord atlantique : Faire du Mana un marché moderne solidaire améliorant les revenus des petits producteurs / Amélioration des équipements et conditions de commercialisation
- Martinique course au large (AMCL) : Économie bleue. Chantier maritime spécialisé dans la déconstruction (démantèlement et enlèvement) de bateaux de plaisance hors d'usage (BPHU)
- Up and Space Martinique : Action solidarité senior / Coworking / formation 3d / recrutement /création de fablab numérique (école sociale du numérique)
- URASS Union régionale des associations du secteur social et médico-social de la Martinique : Plateforme de référencement achat solidaire

15h30 - Impact de la tempête tropicale Matthew sur l'agriculture

Les 28 et 29 septembre 2016, la Martinique a connu une forte tempête tropicale (Matthew). Le département a été exposé à des vents forts pendant près de dix heures (rafales de 111 à 161 Km/heure) avec des pluies importantes qui ont pu dépasser les 200 mm en 24 heures.

Une mission d'enquête a été constituée le 30 septembre afin d'évaluer les dommages causés à l'agriculture. Il ressort des travaux de la mission d'enquête (rapport final en cours de rédaction) des pertes importantes, principalement sur la banane et le maraichage.

La production de bananes a été fortement touchée (60 % des bananiers ont été arrachés ou cassés) et l'ensemble de la bananeraie martiniquaise est impactée.

Les productions maraîchères de plein champ et sous-abris sont également fortement touchées, les évaluations (pertes de récoltes et de fonds) sont en cours d'expertise.

Pour les productions fruitières on compte des pertes de récoltes sur plusieurs espèces (agrumes, goyaves,...) et des pertes de fonds particulièrement en vergers de goyaves.

Les productions animales ont été globalement épargnées. Certains bâtiments (porcheries) ont subi des dommages (risques assurables) et on enregistre quelques petites pertes de fonds (clôtures,...).

La ministre des Outre-mer échangera avec les représentants de la filière végétale et la chambre de l'agriculture.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
 nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
 Caroline ADAMI 06-96-31-28-03 –
 caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr

L'État en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
 et sur Facebook : *Préfet de la Martinique*